



S A T O M

REÇU LE 25 JUL. 2017

Administration communale
Chemin du Paquet 2
1941 Vollèges

N/réf. : EB/GC/MB

Monthey, le 24 juillet 2017

Feux d'artifice du 1^{er} août

Monsieur le Président,
Madame, Monsieur,

La fête nationale arrive à grands pas et nous tenons à vous rappeler que le matériel pyrotechnique non utilisé, endommagé ou défectueux ne doit pas être livré à Satom SA à Monthey, mais ramené dans les commerces vendant ces articles.

De telles livraisons pourraient provoquer un feu dans nos broyeurs et enclencher les systèmes anti-déflagration, ce qui occasionnerait des frais de remise en état d'environ CHF 18'000.00. Un feu dans la fosse pourrait également se produire.

Nous vous remercions d'avance d'en prendre note et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

SATOM SA

Edi Blatter
Directeur

Gabriel Clément
Responsable
Conseils et valorisation